ISSN : 0294 - 4693





BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES GRANDES CULTURES

Bulletin n° 212 (20/91) du 3 DECEMBRE 1991

CEREALES : Jaunisse Nanisante ; dernière semaine de Novembre favorable à l'activité : des pucerons

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation

Les conditions climatiques de la dernière semaine de Novembre ont été très favorables à l'activité des pucerons en parcelles et aux contaminations à partir des repousses. On observe des colonisations non négligeables dans les parcelles levées avant le 25 Novembre avec présence de pucerons ailés.

Préconisation

* **Parcelles levées avant le 20 Octobre** : Si votre deuxième traitement n'a pas été effectué, intervenir rapidement.

* **Parcelles levées entre le 20 Octobre et le 10 Novembre** : Les préconisations du bulletin précédent sont toujours valables (voir bulletin n° 211 (19/91) du 18 Novembre 1991).

* **Parcelles levées depuis le 10 Novembre** : Une intervention est justifiée en raison des colonisations survenues à la fin de ce mois.

Modalités de traitement

Traiter par temps chaud et ensoleillé, à partir de la fin de la matinée.

CICADELLE DU BLE

Situation

Les captures de Psammotettix deviennent rares, les adultes vont bientôt disparaître, seuls les oeufs passant l'hiver.

Preconisation

Le virus n'est pas transmis en dessous d'une température de 15°C. Fin du risque, plus d'intervention spécifique.

RESULTATS D'ESSAIS GRANDES CULTURES

Tous les résultats S.R.P.V. Poitou-Charentes 90-91.
(désherbage maïs sans atrazine,
charbon nu des inflorescences,
stratégie Piétin-Verse, etc ...),
document distribué à la réunion régionale de Noron.
Encore quelques exemplaires disponibles au prix de 71,00 F.

734



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL
DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tel. : 49 58 39 02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles